Ville de Trilport

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 21 février 2019

N°2019/010 : MOTION RELATIVE AU PROJET CHARLES-DE-GAULLE EXPRESS (CDG EXPRESS)

L'an deux mille dix-huit le jeudi 21 février 2019 à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 février 2019.

Etaient présents : 16
Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Françoise VASSELON, Ange AMBROSIO, Denise GONON, Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN.

Pouvoirs : 4
Madame Geneviève LEGUAY à Madame Françoise VASSELON, Monsieur Emmanuel FONKING à Monsieur Gérard MORAUX, Madame Fathia BEN MABROUK à Monsieur Jean-Michel MORER, Madame Roselyne WALGER à Madame Annick PANE.

Absents excusés : 7
Madame Isabelle YEROMONAHOS, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT, Monsieur Christophe BLONDEL DEBLAGY, Monsieur Patrick AUGEY, Madame Isabelle GUILA CORNIL, Monsieur Serge MAGLIOZZI, Madame Clémence LAUMONIER.

Monsieur Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 17 voix POUR (Mesdames, Messieurs, MORER, BOURGUIGNON, MORAUX, BERTHAUX, FASSI, PANE, MEZE, MARQUEZ, VASSELON, AMBROSIO, GONON, DA CRUZ, RAMDAN, LEGUAY, FONKING, BEN MABROUK, WALGER) et 3 abstentions (Messieurs EBERHART et KRAEMER, Madame CAIN)

APPROUVE la motion suivante :

Le Conseil municipal de Trilport exprime sa vive inquiétude sur le choix délibéré d'implanter le CDG Express en Gare de l'Est.
Ce choix a pour conséquence directe d'hypothéquer toute évolution de offre future, tant de la ligne P, que des TER fréquentant la Gare de l'Est, au détriment de centaines

Accusé de réception en préfecture
077-217701453-20190225-2019010-DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 25/02/2019

de milliers d'usagers/jour voyageant actuellement pour nombre d'entre eux dans des conditions indignes.

Les élus s'étonnent de n'avoir pas été associés à la « concertation » initiée par le Préfet de Région, déplorent l'absence totale d'étude d'impact à court, moyen et long terme sur les conséquences de l'arrivée du CDG en gare de l'Est, intramuros, vis à vis des conditions de transport quotidiennes des usagers des lignes Transilien et TER fréquentant cette gare.

Ils rappellent l'état de délabrement avancé du réseau et du parc roulant actuel, soulignent les dynamiques économiques et démographiques des territoires desservis par ces lignes, la progression continue de la part modale des transports ferrés, autant de paramètres objectifs qui nécessiteront inévitablement un développement de l'offre ferroviaire dans les prochaines années à partir de la gare de l'Est.

Le Conseil municipal demande à l'État, à la Région Ile de France, à Ile de France Mobilités, à SNCF Réseau, à Gare et connexion, à la direction du Transilien Est, d'examiner sérieusement toutes les conséquences générées par l'arrivée en Gare de l'Est du CDG Express, à court, moyen et long terme pour nos lignes, de les communiquer clairement aux élus et usagers avant le lancement de tous travaux définitifs.

Ils rappellent que la priorité affichée du gouvernement comme celle des élus locaux est bien celle des transports du quotidien.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

MAIRIE DE TRILPORT 77

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20190225-2019-010DEL-DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 25/02/2019